



Accident voiture materiel responsable non assuré

Par **Kingtik**, le **11/03/2016** à **18:59**

Bonjour,

Aujourd'hui j'ai eu un accident de voiture (arrêtée au feux rouge, une personne m'a percutée par derrière). On a rempli un constat. Rentrée à la maison, il me contacte pour me dire que son assurance n'est pas valide (elle a été résiliée), il me demande de patienter jusqu'à lundi pour qu'il puisse souscrire un nouveau contrat. Si j'envoie tout de même le constat, qui va m'indemniser ? Le délai sera t-il plus long ?

Merci pour vos réponses.

Par **chaber**, le **12/03/2016** à **07:20**

bonjour

[citation] Il me demande de patienter jusqu'à lundi pour qu'il puisse souscrire un nouveau contrat [/citation]

S'il s'assure le 14 mars l'accident du 11 étant antérieur ne sera jamais pris en charge.

Comment êtes-vous assuré?